



St Jean de Védas, le 10 Février 2022

**PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
COMITÉ du LANGUEDOC-ROUSSILLON
20 OCTOBRE 2022**

Elle s'est tenue le 20 octobre 2022 au Mas Saporta à Lattes.

Elle a réuni 42 clubs représentant 88,59 % des licenciés (feuille d'émarginement en **Annexe 1**)

La Présidente Josée Mazas ouvre la séance à 9 h 45. Elle remercie Martine Marié, Vice-Présidente de la FFB, pour sa présence à cette Assemblée.

Rapport moral 2021/2022 - Josée Mazas, Présidente

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 17 novembre 2021, je terminais mes propos en disant que les 2 précédentes saisons avaient été très compliquées pour notre activité en raison de la pandémie et que nous devons tous travailler à unir nos efforts pour redonner l'envie à tous les bridgeurs de revenir autour d'une table. Je ne mesurais pas encore totalement, en novembre dernier, l'ampleur de la tâche qui nous attendait.

Le constat est aujourd'hui sans appel : 3 340 licenciés sur la saison qui vient de se terminer, soit seulement 382 de plus que sur la saison 2020/2021 et surtout toujours 1 003 licenciés de moins que sur la saison 2018/2019, soit -23 %. Et c'est bien pire au niveau de la fréquentation des tournois dans les clubs, avec une perte de 44 000 paires en présentiel dans l'année, soit -37 % par rapport à la fréquentation avant la pandémie.

Les causes de cette chute libre sont multiples, au premier rang desquelles on trouve la pandémie bien sûr. Elle a éloigné bon nombre de joueuses et de joueurs de bridge de nos clubs en raison de la crainte de contracter la maladie. Malgré toutes les contraintes sanitaires drastiques qui ont été mises en place dans nos clubs, malgré tous les investissements et toutes les précautions, une grosse partie de la population de bridgeurs, particulièrement âgée et vulnérable, n'est plus revenue jouer en présentiel, de peur de tomber malade en côtoyant d'autres personnes. La pandémie a aussi eu pour effet secondaire, si je peux me permettre cette expression, de montrer à bon nombre de bridgeurs que d'autres activités de loisir ou d'autres centres d'intérêt existaient. Ces personnes sont ainsi beaucoup moins présentes dans nos clubs et ont diminué leur investissement dans notre activité, voire ont totalement arrêté.

Nous pourrions mettre tout cela sur le dos du bridge en ligne. Et c'est vrai que le bridge en ligne s'est beaucoup développé dans les 2 dernières années, avec la montée en puissance de BBO ainsi que l'avènement de Realbridge. Cependant, n'oublions pas que c'est ce bridge en ligne qui a permis de continuer à jouer alors que le bridge en présentiel était impossible. Et n'oublions pas non plus qu'il nous a aidés, grâce à une présence quotidienne des membres du Comité, à récolter des fonds très importants pour la survie de tous nos clubs durant cette période difficile. Alors, oui des joueuses et des joueurs ne quittent plus leurs écrans et ne reviendront pas jouer dans un club. Cela m'attriste énormément. Mais pour relativiser un peu, les tournois officiels et payants organisés en ligne sur la

saison écoulée, n'ont représenté que 3,7 % de la fréquentation en Languedoc-Roussillon, majoritairement les soirs. Ce qui est loin d'être suffisant pour constituer une vraie menace pour tous les tournois organisés en présentiel dans la journée dans nos clubs.

Non, l'effet pervers du bridge en ligne se situe ailleurs : dans toutes les têtes, le bridge est devenu accessible sans contraintes, et ce, même si on ne joue pas en ligne. Bon nombre de personnes ne veulent plus faire d'efforts pour aller jouer. Les 20 kilomètres que l'on avait hier sans problème pour aller dans un club deviennent insurmontables aujourd'hui. Il en est de même pour aller jouer le soir. Insurmontable alors même qu'on peut rester au chaud et jouer calé dans son fauteuil, avec un accès direct au lit 10 minutes après la fin d'un tournoi. Une majorité de joueuses et de joueurs ne pensent plus global et vont au plus court et au plus pratique pour eux.

Cette nouvelle donne a aussi eu un impact direct sur bon nombre de bénévoles qui font fonctionner les clubs au quotidien. De nombreux clubs avaient déjà perdu un certain nombre de leurs élus et de leurs bénévoles suite à la Covid. Aujourd'hui cette perte de motivation continue et les élus qui restent commencent à baisser les bras. On trouve aujourd'hui des clubs où les personnes ne veulent plus prendre aucune responsabilité.

Lors de la pandémie, des clubs se sont retrouvés en difficulté en raison des charges qu'ils avaient alors que les licenciés ne pouvaient plus venir jouer. Nous avons su trouver les solutions financières pour faire en sorte que les clubs surmontent ces difficultés. Aujourd'hui des clubs sont aux portes de la fin d'activité, qu'ils aient des charges financières mensuelles ou non. Ceci en raison simplement de la raréfaction des bénévoles et de l'absence de fréquentation, de l'absence des joueuses et joueurs qui venaient avant pour aider ou faire plaisir.

Suite aux 2 fermetures de clubs en 2020/2021, le club de Prades dans les Pyrénées-Orientales vient de fermer faute de combattants. En outre, 3 ou 4 autres clubs existent toujours officiellement, mais n'ont plus ou quasiment plus d'activité. Et je rappelle qu'un club qui ferme, entraîne inévitablement une perte de licenciés ainsi qu'une perte de fréquentation au niveau global. Il est faux de penser qu'ils iront ailleurs, surtout dans le contexte actuel.

Cette baisse généralisée s'est aussi faite ressentir au niveau des compétitions sur 2021/2022 avec une forte baisse des participations au grand dam de notre Directeur des Compétitions, Diane Olivan. Le constat est là avec ses nouvelles contraintes et il nous fallait impérativement réagir et relever le défi.

Nous avons certes amplifié notre accompagnement direct sur la communication des manifestations 2021/2022 de nos clubs avec nos 2 élus en charge de la communication, Jean-Charles Olivan et Corine Bonnet, ainsi qu'avec notre référente bénévole pour le maintien et le développement du Bridge. Nous avons aussi relancé 15 séances du Simultané SEC qui ont augmenté la présence de bridgeurs dans tous les clubs organisateurs. Mais il fallait aller beaucoup plus loin.

La Fédération a, de son côté, repensé entièrement les compétitions pour les promotions et a mis en place un nouveau système plus attrayant avec plus de proximité territoriale avec les clubs.

Pour ce qui concerne le Comité, nous avons réfléchi, en fin d'année dernière, aux actions que nous pourrions mettre en place pour booster notre activité, ainsi que la fréquentation des clubs et des compétitions. Nous avons bien sûr reconduit les simultanés SEC en augmentant le nombre de séances à 20. Nous avons aussi mis en place une nouveauté avec 10 séances d'un nouveau Challenge du soir, qui permettront aussi de gagner des PE et des PP, afin d'essayer d'attirer les actifs. Mais de notre réflexion sont surtout nées les opérations « Licence gratuite » que nous avons initiées sur la saison 2022/2023. Des opérations pour lesquelles le Comité a décidé de mobiliser d'importants

moyens financiers. Ceci dans le but d'accroître la fréquentation dans les clubs du Languedoc-Roussillon, et donc d'augmenter leurs recettes financières. Frank Subecz vous parlera tout à l'heure des 1^{ers} résultats de ces opérations qui semblent déjà porter leurs fruits.

Pour terminer, je vais insister sur la nécessaire mobilisation de tous, cette année, pour maintenir notre présence sur l'ensemble du territoire régional. Allons dans les tournois de régularité d'un maximum de clubs, participons tous aux compétitions régionales, aux simultanés SEC, aux Challenges du Soir, ou encore à toutes les manifestations ou à tous les tournois thématiques qui seront mis en place par nos clubs. Motivons-nous les uns les autres et faisons tous les efforts qu'il faut pour redonner, sur tout le territoire, un nouvel essor à ce jeu qui nous passionne.

Le rapport moral 2021/2022 est proposé au vote de l'Assemblée générale.

Résolution 1 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral présenté par Josée Mazas et donne quitus à la Présidente à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport d'activité du Conseil Régional - Frank Subecz, Secrétaire général

Comme vous l'a dit notre Présidente, la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 a été marquée par le difficile constat d'un manque de plus de 1 000 anciens licenciés du Comité. Cela a eu un impact important sur l'activité régionale de l'année qui a donc été en forte baisse par rapport à la dernière année pleine avant la pandémie. Et ce, tant au niveau des clubs qu'au niveau des participations aux compétitions.

L'ensemble de l'équipe s'est concentrée sur le soutien aux clubs et sur la gestion administrative du Comité sur cette année de retour à l'activité en présentiel.

Les élus ont continué à participer à l'accueil téléphonique du Comité, ainsi qu'à la gestion administrative du quotidien en collaboration avec Alexie Coll, la Secrétaire du Comité :

- tenue de 6 réunions du Conseil Régional du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (dont 1 en visioconférence) et 2 consultations avec votes par mail.
- mise en place de modifications dans le Règlement Intérieur du Comité principalement afin d'officialiser la possibilité de réunions du Conseil Régional en visioconférences, d'intégrer les décisions par consultations mail, et afin d'harmoniser les périodes de désignation du Directeurs des Compétitions et des membres de la Commission des Compétitions.
- lancement des 4 appels à candidature pour la Commission des Compétitions, le Directeur des Compétitions, le/la Délégué(e) Jeunesse et l'APR pour la période 2022/2024. À noter qu'aucune candidature n'a été reçue pour le poste d'APR.
- plus de 100 mandats personnalisés de consignes sanitaires ont été envoyés aux clubs sur la saison 2021/2022 avant chaque compétition; ils étaient à chaque fois adaptés aux évolutions des différents protocoles sanitaires en vigueur. Cela a incontestablement permis, premièrement, de limiter au maximum les possibilités de contamination et, deuxièmement, de rassurer les participants.
- formation de 17 arbitres de club lors de 3 sessions de formation (dont une délocalisée à Béziers), avec une remise des diplômes qui a eu lieu la semaine dernière au Comité.
- formation de 6 moniteurs qui a été réalisée dans les locaux du Comité.
- réalisation d'un nouveau Guide du compétiteur 2021/2022, un document allégé qui regroupe l'essentiel à connaître sur les compétitions (à noter que les clubs et leurs coordonnées ont été rajoutés dans la version 2022/2023).

- mise en place du paiement des compétitions par Internet, qui a été rendue nécessaire en raison des conditions sanitaires.
- accompagnement téléphonique quotidien des Présidentes et Présidents de clubs ainsi que des licencié(e)s.
- étude et suivi de la mise en fabrication de 100 écrans plus légers pour les compétitions mis en place à partir de 2022/2023.
- gestion du site internet du Comité.
- représentation des joueuses et joueurs du LR aux réunions à la FFB tout au long de l'année.
- mise en place d'un nouveau système de facturation avec les services financiers de la FFB.

Une activité revenue dans une certaine normalité d'avant pandémie, avec toujours une grande cohésion et une grande solidarité de toute notre équipe au service du bridge régional.

Le rapport d'activité 2021/2022 est proposé au vote de l'Assemblée générale.

Résolution 2 : L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité à l'unanimité des membres présents et représentés.

Bilan des compétitions - Diane Olivan, Directeur des compétitions

La pandémie a fortement impacté le bridge. Par rapport à la saison 2018-2019 (dernière saison avant la pandémie), le taux de participation constaté aux compétitions en 21/22 est en forte baisse. En excellence le taux de participation est de 75% en paire et 80.5% en quatre. En Honneur il baisse à 64% en paire et 59% en quatre. En Promotion il chute drastiquement à 37% en paire et 38.5% en quatre. Tous les comités sont touchés. Pour enrayer cette désaffection la FFB a créé les « challenges Promotion » ; Les « challenges Promotion /2 » sont précédés d'une période de bonification qui s'étale sur les 60 jours précédant les Finales de Comité en simultané. Lors de cette période de bonification, les points acquis en tournois de club sont doublés pour les participants à la FCS de ces « challenges promotion/2 ». Votre implication est capitale pour motiver vos joueurs. Le début de l'actuelle saison montre une belle reprise en Honneur. Vous trouverez dans votre dossier de séance :

- les tableaux de participation aux diverses compétitions
- les tableaux de répartition des compétitions
- les tableaux de répartition des arbitrages.

Je remercie les membres du bureau et tout particulièrement : Thibault Delmas Sirven, Jean-Charles Olivan et Luc Pannetier pour leur aide permanente. Chères présidentes, chers présidents, je reste à votre écoute et à celle des joueuses et des joueurs.

Bilan APR - Thibault Delmas Sirven, Vice-Président responsable compétitions en l'absence d'Amélie Salé, APR

Thibault Delmas Sirven lit une synthèse du bilan APR d'Amélie Salé. Il rappelle qu'elle a décidé de ne pas postuler à la suite de cette fonction pour 2 années à venir et que pour l'instant, personne n'a souhaité se porter candidat pour cette mission.

L'année a été particulière, avec un congé maternité (du 6 octobre 2021 au 28 février 2022) et des conditions sanitaires empêchant les visites. Voici les principales missions réalisées :

- Permanence téléphonique,

- Coordination et aide pour l'organisation du CFEB dans 2 nouveaux clubs,
- Formation continue des moniteurs,
- Reconduite des labels École de Bridge,
- Relance des stagiaires pour le stage de Maître Assistant dans le PACA,
- Présence aux réunions mensuelles avec l'Université du Bridge,
- Animation du stage de moniteurs (du 28 février au 4 mars 2022), surveillance et correction de l'examen écrit de monitorat (26 mars 2022), et participation au Jury de l'oral de monitorat (12 mai 2022),
- Diffusion des informations importantes (FFB et UB) aux moniteurs et aux élèves par mail,
- Recrutement pour la formation initiateur cadet,
- Réunion Copil Formation FFB : 11 mai 2022,
- Animation de Question Pour un Bridgeur spécial débutants : 9 juin 2022,
- Mise en place d'un outil de suivi Excel appelé Tableau de bord pour suivre les Écoles de Bridge, connaître leur nombre, le niveau des cours, le nombre d'élèves par cours, identifier les enseignants actifs et les responsables d'Écoles,
- État des lieux et analyse de la situation des Écoles de bridge du Comité LR,
- Bêtatest des outils d'enseignement virtuels,
- Étude de dossier et présentation de candidat à la formation continue pour l'examen de Maître-assistant,

Puis, suite à cette présentation, Thibault Delmas Sirven met en avant un exemple d'enseignement du bridge en Languedoc-Roussillon au BC Pérolien. Un enseignement chapeauté par Jane Rey, Arbitre et Enseignante, titulaire du Monitorat FFB depuis 2004, avec des cours qui respectent les préceptes de l'Université du Bridge, sans pour autant pouvoir prétendre à une labellisation.

Il y a 3 cours disponibles : ❶ Débutants, ❷ 2ème Année, ❸ 3ème et 4ème Année (révisions du SEF) avec une quarantaine d'élèves chaque année (NB : les cours ont été poursuivis à distance lors des confinements). Tous les ans, les élèves participent au Championnat National des Ecoles de Bridge (janvier à mai) organisé dans le Club, ainsi qu'aux Simultanés des élèves en collaboration avec les clubs de la Bridgerie et de la Grande Motte dont 3 sessions organisées à Pérols.

Une école dynamique, un de nos nombreux atouts, indispensable à la pérennité du bridge régional.

Bilan Délégué Jeunesse - Jean-Charles Olivan, Vice-président responsable Communication et Développement en l'absence de Manuel Poux, Délégué Jeunesse.

Jean-Charles Olivan fait une présentation en attendant l'intervention du nouveau Délégué Jeunesse Denis Festor, qui viendra en fin de séance.

Pour ce qui concerne l'aspect Jeunesse, la saison 2021/2022 a été gérée par Manuel Poux. Pour information, il n'a pas souhaité se représenter pour les saisons suivantes.

J'ai longtemps travaillé avec Denis Festor, qui est parti quelques années à Mayotte. Sur place, il a occupé le poste de Délégué Jeunesse et c'est donc tout naturellement que le Comité lui a proposé de prendre la suite de Manuel Poux. Il a accepté et il sera à la tête du Bridge scolaire pour la saison 2022/2023.

Le bilan de l'année écoulée est assez maigre.

Le 14 avril 2022, un stage de formation au bridge des professeurs de Mathématiques s'est déroulé dans les locaux du Comité, sous la direction de Caroline Girod, licenciée du club Biterrois et

qu

fe

enseignante au Collège Bobby Lapointe de Roujan. Sur les 12 participants, elle a pris en charge les nouveaux, alors que Denis Festor s'occupait de former les anciens, avec pour objectif de monter des classes Math Bridge dans leurs collèges.

Cette année, une classe de 22 élèves de 6^{ème} a démarré à Béziers et une autre à Roujan. Le club périscolaire de Roujan rencontre un énorme succès. Je vous rappelle que ce sont les clubs qui sont en charge de licencier les scolaires.

Il ressort donc que le bridge scolaire a été quasiment au point mort dans le Languedoc-Roussillon sur les 2 dernières saisons. Il est temps qu'un nouveau souffle soit donné à ce pan très important du bridge. Nous aurons le plaisir de rencontrer et d'entendre Denis Festor sur lequel nous comptons beaucoup pour relancer la dynamique Jeunesse. Il viendra se présenter en fin d'Assemblée Générale et nous parler de l'avenir et de ses projets.

Bilan développement du Bridge - Régine Vansummen, Déléguée maintien et développement du bridge

Du 1er juillet au 1^{er} septembre, j'expédiais chaque semaine auprès des joueurs des Pyrénées Orientales, un agenda des clubs ouverts car la participation des joueurs était très faible.

Après deux saisons perturbées par la crise sanitaire, les clubs de bridge reprennent doucement leurs activités en septembre.

Le 03/09 : 230 mails sont expédiés pour communiquer sur le Marathon Saucisses de Narbonne.

Le 04/09 : un mail est adressé à tous les Présidents des Clubs dans lequel je leur propose de les aider pour mener des opérations de recrutement, pour rédiger des communiqués de presse et les assister dans la communication pour faire revenir les bridgeurs en club. J'ai pu aider le club de Banyuls sur Mer qui à recruter 5 nouveaux joueurs ! J'ai adressé également des propositions au club de Nîmes pour trouver des lieux de recrutement.

Sachant que les mesures d'hygiène et les gestes barrière étaient toujours présents, le 9 septembre j'expédie un communiqué de rentrée aux Présidents des clubs pour les informer de ces directives. Par la même occasion, ayant participé à une visioconférence, j'explique le programme d'actions de la FFB et les outils mis en place par la Fédération en précisant que je suis à leur disposition.

Du 1er octobre au 15 mai, des mails avec affiches étaient adressés régulièrement aux joueurs pour leur rappeler les différents événements Blake et Mortimer, SEC, Coupe des clubs (total 13 200 mails)

Le Président du Club de Bagnols/Marcoule m'a sollicité pour lui préparer un dossier à l'occasion d'une interview avec une radio locale le 18 novembre.

En janvier, je décide d'organiser un Festival de Bridge sous l'égide des clubs du Département. Avec le Président du Club de St-Estève et entourés d'une équipe de bénévoles, nous œuvrons durant des mois pour cet événement. 14 000 mails sont expédiés mensuellement à compter du mois d'avril. Bilan : 500 joueurs sur 3 jours.

Durant l'année, je renseigne les joueurs, je les aide à trouver des partenaires pour participer aux compétitions dans le département des Pyrénées Orientales. J'en fais de même pour un stage d'arbitre de club organisé par le Comité.

Le 16 avril, 2900 mails sont expédiés pour le Tournoi du Muguet de la Grande-Motte en partageant leur annonce sur Facebook.

Le 9 juin, avec l'aide du Président départemental de Golf de l'Hérault, qui est aussi bridgeur, je mène une enquête auprès des Présidents de Clubs concernant l'organisation d'un circuit Golf-Bridge. C'est une quarantaine de bridgeurs qui seraient intéressés sous réserve d'un coût raisonnable.

3300 mails sont expédiés pour le Festival de la Saint-Pierre à Sète.

Un compte Facebook a été ouvert pour permettre d'être sur les réseaux sociaux. Compte tenu du nombre d'envois de mails, j'ai créé une boîte mail de façon à la dissocier de ma messagerie personnelle.

Bilan de l'année, 66 000 mails, 2 700 appels téléphoniques, 3 300 sms. Une vingtaine de déplacements dans le département des Pyrénées-Orientales, mais aussi vers Montpellier, Narbonne, la Grande Motte et Biarritz pour l'organisation du Festival du Roussillon.

Rapports financiers 2021/2022 - Luc Pannetier, Trésorier

(Les éléments financiers sont en **Annexe 2**)

Luc Pannetier présente un certain nombre de faits marquants sur les tableaux financiers :

1°) Pour ce qui concerne les produits, il y a une perte de $\approx 177\,000$ € de produits (90 672,95 € sur BBO, 10 757,20 € sur Realbridge et 75 526 € de subventions) et un retour de $\approx 140\,000$ € de produits des compétitions, soit 37 000 € de produits en moins cette année. On retrouve cette différence au niveau du total des produits : 196 575,05 € en 2021/2022 contre 234 261,71 € en 2020/2021.

2°) Pour ce qui concerne les produits, il y a une augmentation d'un peu plus de 144 000 € des frais compétitions ainsi que 9 000 € de frais de stages en plus. On constate aussi 90 000 € de subventions aux clubs en moins, soit un différentiel de 63 000 € de charges en plus cette année qu'on retrouve environ au niveau du total des Charges : 224 139,35 € en 2021/2022 contre 156 326,37 € en 2020/2021.

3°) Le résultat 2020/2021, - 27 564,30 €, est certes en déficit, mais il a été maîtrisé par rapport au prévisionnel qui se situait à - 50 000 €. La moyenne des résultats sur les 3 derniers exercices est de 12 659 €/an (grâce aux subventions que le Comité a réussi à obtenir durant la période COVID).

4°) Au niveau des produits du prévisionnel 2022/2023 (230 000 €), nous avons augmenté légèrement certains coûts d'inscription aux compétitions et nous avons prévu une augmentation des participations des bridgeurs (retour à la normale après COVID/opération « Licences gratuite ») et donc une augmentation des produits de compétitions d'environ 31 500 € (+22%), avec le reste identique à l'exécuté 2021/2022. Ceci pour un total de 230 000 €.

5°) Au niveau des charges du prévisionnel 2022/2023 (247 630 €), les frais de compétitions sont en hausse d'environ 8 500 € par rapport à 2021/2022 (plus de compétiteurs et donc plus de frais d'organisation à prévoir). En outre, la nouvelle opération « Licence gratuite » a été budgétée à hauteur de 12 000 € (prévisionnel de remboursement de 400 licences à 30 €).

Le résultat prévisionnel 2022/2023 s'établit ainsi à -17 630 €.

Rapport des vérificateurs aux comptes, (Gérald Demey et Pierre Berger) :

« Il est important de préciser en liminaire que l'exercice en revue n'est pas comparable à l'exercice précédent (2020/2021), En effet, l'exercice précédent comptabilisait une subvention (COVID) de l'Etat de 90K€ qui compensait intégralement le différentiel de recettes d'exploitation alors que dans le même temps les charges d'exploitation étaient ramenées à un niveau très faible qui induisait un fort excédent à 78K€.

Les investigations qui ont été menées conduisent à émettre un avis favorable sur la régularité et la sincérité des comptes de l'exercice qui donnent une image fidèle de la situation financière de votre Comité.

Un point de vigilance est toutefois stipulé concernant la facturation des prestations de service de formation en franchise de TVA qu'elles soient le fait d'associations ou d'entrepreneurs individuels.

L'exercice 2021/2022 est revenu à une certaine normalité :

- *avec une baisse de la capitalisation au bilan à 434K€ dont 213K€ de situation nette due au déficit de l'exercice de 27K€,*
- *nous estimons la marge brute sur l'activité bridge à -3K€ donc légèrement négative pour l'exercice étudié, Cela pose clairement la question de l'évolution de cette marge, qui est un marqueur essentiel de la bonne santé financière du Comité ; cette marge est soumise à des aléas tenant à l'audience du bridge en club en général et des compétitions en particulier ; ce dernier élément étant majeur dans l'équation financière,*
- *cette marge est insuffisante pour équilibrer les charges de la structure, dont les charges de personnel (15K€) et les autres charges de structure dont les charges immobilières (22K€)*
- *ces éléments induisent un déficit de l'exercice qui ressort à 27,5K€ et qui toutes choses égales par ailleurs s'assimile pour les signataires à un déficit structurel.*

Sur le plan patrimonial, la trésorerie a baissé passant de 452K€ à 415K€. Compte tenu de ce qui précède cette tendance s'inscrit dans un mouvement de fond qui est subi par les instances dirigeantes du Comité LR tant il dépend de facteurs exogènes. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a rien à tenter pour améliorer la situation et les membres du bureau s'y emploient. Le projet d'acquisition d'un local, que j'appelais de mes vœux, pourrait participer à pérenniser un certain équilibre, mais la situation du marché de l'immobilier comme les conditions de crédit ou la nécessité d'aider les clubs rendent ce projet plus incertain. »

Intervention de Jacques Sabbah, Président de la Commission des finances :

Jacques Sabbah lit le rapport de la Commission des Finances à l'Assemblée :

« En préambule, et contrairement à l'an passé qui était un exercice perturbé, je tiens à remercier le Comité qui nous a communiqué pour examen les états comptables dès le 5 septembre 2022. Les documents sont complets et les précisions demandées ont été apportées avec diligence.

L'exercice écoulé se rapproche de la normale des exercices précédant la COVID au moins dans sa structure, même si nous ne retrouvons pas encore le niveau d'activité connu.

Ainsi malgré l'absence des subventions, qui avaient atteint près de 90.000€ l'an passé, les recettes globales sont supérieures.

Certes, les charges globales aussi car il a fallu relancer l'activité et le résultat négatif (27.115,48 € de déficit soit plus de 12% du montant des charges) n'est ni surprenant ni inquiétant compte tenu de la situation financière du Comité.

*Ce qui est important c'est de promouvoir la pratique du bridge pas de dégager des excédents!
Toutes les initiatives visant à relancer la pratique du bridge en club et en compétition sont les bienvenues et, à cet égard, l'instauration du challenge du Soir ou le remboursement sous condition du montant de la licence vont dans le bon sens.*

Les comptes sont bien tenus, ils reflètent une situation sincère et la commission des finances n'a pas de critique à formuler sur la gestion financière de l'exercice écoulé.

En conclusion, au nom de la Commission des Finances, je vous demande d'approuver sans réserve les comptes qui vous sont présentés.»

Résolution 3 : L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des documents financiers des exercices 2021/2022 et entendu l'avis des vérificateurs aux comptes ainsi que le rapport de la Commission des finances, approuve les comptes et bilans 2021/2022 ainsi que le prévisionnel 2022/2023 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Trésorier avec 41 voix « POUR » (99,86% des licenciés représentés par les membres présents et représentés) et 1 voix « ABSTENTION » (0,14% des licenciés représentés par les membres présents et représentés).

Reconduction des mandats des vérificateurs aux comptes

Gérald Demey annonce qu'il ne souhaite pas continuer. Un appel à candidature est lancé dans l'assistance. Bernard Pons, Trésorier du Bridge Club Alésien se porte candidat aux côtés de Pierre Berger.

Résolution 4 : L'Assemblée générale désigne Pierre Berger et Bernard Pons comme vérificateurs aux comptes à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions et remarques :

Une remarque est faite sur le pourquoi de l'augmentation du montant de la licence 2022/2023 par la FFB. Martine Marié et Thibault Delmas Sirven expliquent cette nécessité au regard de la réduction importante du nombre de licenciés, mais soulignent les efforts de la FFB pour diminuer ses charges structurelles et pour initier de nombreuses actions de développement afin de retrouver la dynamique qui était la nôtre avant la pandémie.

Présentation de Denis Festor, nouveau Délégué Jeunesse

Denis Festor vient se présenter à toutes les Présidentes/Présidents de clubs. Il a déjà commencé son action et a pris des contacts avec 25 initiateurs scolaires sur toute la région afin de relancer la dynamique auprès des jeunes dans les écoles. Il parle aussi de l'investissement nécessaire d'enseignants, principalement des professeurs de mathématiques, dont il faut essayer de booster la motivation par des retours sur investissement (exemple : des formations gratuites au bridge).

Pour ce qui concerne les échéances de l'année, la Finale régionale va être remise en place cette année avant la Finale nationale prévue les 3 et 4 juin à Strasbourg.

Jean-Charles Olivan rappelle que c'est aux Présidentes/Présidents de licencier les scolaires dans leurs clubs.

Point sur l'opération « Licence Gratuite » - Frank Subecz, Secrétaire général

Les constats :

	2018/2019	2020/2021	2021/2022
Nb participations aux compétitions	10 040	7 730(-23%)	5 573(-27,9%)
Nb de compétiteurs	1 995	1 551(-22,3%)	1 322(-14,8%)
Nb de licenciés	4 343	2 958	3 340
NB paires/an dans les clubs du LR	118 408	48 769	74 423

Devant ces constats alarmants pour l'avenir du bridge local, les membres du Conseil régional ont réfléchi à une opération d'envergure afin de relancer la dynamique vers la hausse.

➡ Pour ce qui concerne l'objectif d'augmenter le nombre de licenciés sur la saison 2022/2023, les cibles les plus « faciles » à essayer de remobiliser sont les anciens licenciés de la FFB (qui peuvent venir de partout en France). La 1^{ère} partie de l'opération se concentre donc vers eux.

« Licence 2022/2023 GRATUITE pour les ancien(ne)s licencié(e)s de la FFB ⇒ Vous n'étiez pas licencié(e) en 2021/2022 : prenez votre licence 2022/2023 dans un club du Languedoc-Roussillon et participez à au moins 10 tournois de régularité (ou SEC ou Challenge du soir) dans un des clubs du Languedoc-Roussillon sur la saison 2022/2023 et le Comité LR remboursera entièrement votre licence. »

Les premiers résultats au 19/10/2022 : 2 848 licenciés en LR, avec 259 nouveaux licenciés dont 96 anciens licenciés.

➡ Pour ce qui concerne l'objectif d'augmenter le nombre de joueuses/joueurs en compétition sur la saison 2022/2023, les cibles les plus pertinentes sont les licenciés actuels de la FFB. La 2^{nde} partie de l'opération se concentre sur eux.

« Licence 2022/2023 GRATUITE pour les licencié(e)s 2021/2022 de la FFB ⇒ Vous étiez licencié(e) FFB en 2021/2022 : participez à au moins 5 compétitions en 2022/2023 organisées par le Comité LR et au moins une de plus que sur l'année 2021/2022 et le Comité LR remboursera entièrement votre licence. »

Les inscriptions au 19/10/2022 : 98 compétitrices/compétiteurs jouent déjà au moins une compétition en plus qu'en 2021/2022 et il y a 127 nouveaux compétitrices/compétiteurs qui totalisent 199 inscriptions à une compétition. Et cela se voit surtout en Honneur : OHx2 ⇒ 156 paires contre 110 en 2021/2022, OHx4 ⇒ 62 équipes contre 49, MHx2 116 paires contre 110 et SMHx2 106 paires contre 98 et il reste 10 jours avant la DLI.

Pour ce qui concerne concrètement les remboursements de ces licences, la méthodologie sera élaborée en cour de saison.

Question diverse - Thibault Delmas Sirven, Vice-Président responsable compétitions : Proposition de tenue de la prochaine Assemblée générale électorale le même jour que l'Assemblée générale ordinaire d'Octobre 2024.

La dernière Assemblée générale électorale a eu lieu le 19/03/2020. Les membres étant élus pour 4 ans, il faudrait réaliser l'Assemblée générale électorale en mars 2024. Or ceci n'empêcherait pas de tenir une Assemblée générale ordinaire en octobre 2024 (AG obligatoire dans les 6 mois après la clôture des comptes annuels). Il est donc proposé, pour des raisons pratiques et économiques, de tenir la prochaine Assemblée générale électorale en même temps que l'Assemblée générale ordinaire annuelle d'octobre 2024.

gu

fe

Un débat s'instaure autour des règles et des possibilités d'un tel décalage. Puis la question : « Qui est pour décaler la tenue de la prochaine Assemblée générale électorale à la même date que l'Assemblée générale ordinaire de la même année, en octobre 2024, et non en mars 2024 ? » est soumise à l'Assemblée.

Résolution 5 : L'Assemblée générale, après avoir débattu, décide de décaler la tenue de la prochaine Assemblée générale électorale à la même date que l'Assemblée générale ordinaire de la même année, en octobre 2024, et non en mars 2024, avec 34 voix « POUR » (85,26% des licenciés représentés par les membres présents et représentés) et 7 voix « ABSTENTION » (14,60% des licenciés représentés par les membres présents et représentés) et 1 voix « CONTRE » (0,14% des licenciés représentés par les membres présents et représentés)

Les sujets étant épuisés, Josée Mazas passe la parole à Martine Marié qui va remettre un certain nombre de récompenses.

Martine Marié remercie la Présidente du Comité de l'avoir invitée, souligne sa satisfaction de voir le dynamisme des clubs et du Comité en Languedoc-Roussillon et procède à la remise de prix.

Josée MAZAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Mazas', with a long horizontal stroke extending to the right.

Présidente

Frank SUBECZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Subecz', with a long horizontal stroke extending to the right.

Secrétaire Général